



## La croissance de l'emploi s'accompagne de celle des déplacements domicile-travail

En 2016, un quart des intercommunalités de la région sont des pôles d'activité, comptant plus d'emplois que d'actifs occupés. C'est notamment le cas des quatre métropoles, où, entre 2006 et 2016, le nombre d'emplois augmente plus vite que la population active résidente. C'est le contraire dans les communautés d'agglomération et les communautés de communes, traduisant une concentration de l'emploi sur le territoire. Un actif sur trois change d'EPCI pour travailler et cette part est en forte augmentation.

Thierry Geay, Emma Bianco, Insee

En 2016, Auvergne-Rhône-Alpes compte près de 8 millions d'habitants. Plus de 3 300 000 d'entre eux sont des actifs occupés. Avec 3 190 300 emplois sur son territoire, le taux de couverture de l'emploi s'élève à 96,5 emplois pour 100 actifs occupés. C'est un peu moins que la moyenne nationale (98,4), en raison d'un grand nombre d'actifs résidant dans la région mais occupant un emploi à l'étranger, notamment en Suisse.

### Un quart des EPCI comptent plus d'emplois que d'actifs occupés

40 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI, *définitions*) comptent plus d'emplois que d'actifs occupés résidant dans la zone et sont donc pôles d'activité, soit un sur quatre. Parmi les dix premiers, dont le taux de couverture de l'emploi (*définitions*) dépasse 119 emplois pour 100 actifs occupés, figurent les métropoles de Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble, mais également des communautés de communes (CC) alpines, dans les vallées de la Tarentaise et de la Maurienne, en lien avec de nombreux emplois saisonniers. Parmi ces pôles, presque tous l'étaient déjà en 2006 et pour la moitié d'entre eux, le taux de couverture de l'emploi progresse. À l'inverse, les EPCI qui présentent les taux de couverture de l'emploi les plus faibles, essentiellement à vocation résidentielle, sont notamment localisés près de la frontière suisse ou en périphérie de la métropole clermontoise.

Entre 2006 et 2016, le taux de couverture de l'emploi régional a diminué, passant de 97,7 à 96,5 emplois pour 100 actifs occupés (*figure 1*). Au niveau national, il baisse dans une moindre mesure (de 98,8 à 98,4). Dans la région, si cette baisse se retrouve dans les CC et les communautés d'agglomération (CA), le taux de couverture de l'emploi augmente dans les métropoles, témoin d'une concentration de l'emploi.

### Des évolutions plus rapides qu'au niveau national

La variation du taux de couverture de l'emploi résulte de l'évolution du nombre d'emplois et de celle du nombre d'actifs occupés. En 10 ans, en Auvergne-Rhône-Alpes, la population active a augmenté un peu plus vite (+ 0,5 % en moyenne annuelle) que l'emploi (+ 0,4 %). Ces évolutions sont plus rapides qu'au niveau national (+ 0,2 % pour les deux indicateurs).

### 1 La croissance de l'emploi se concentre dans les métropoles

Évolution du taux de couverture de l'emploi, de l'emploi et de la population active occupée, des taux d'entrée et de sortie selon le type d'EPCI (en %)

	Période	Métropoles	CA*	CC**	Auvergne-Rhône-Alpes
Taux de couverture de l'emploi	en 2006	119,1	98,2	79,2	97,7
	en 2016	121,9	96,0	76,4	96,5
Taux de variation annuel de l'emploi	entre 2006 et 2016	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,4	+ 0,4
Taux de variation annuel de la population active	entre 2006 et 2016	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,7	+ 0,5
Taux d'entrée	en 2006	25,9	27,3	34,4	28,9
	en 2016	28,5	30,9	38,7	32,3
Taux de sortie	en 2006	11,8	28,6	48,0	30,5
	en 2016	12,8	33,7	53,2	34,7

\* Communauté d'agglomération \*\* Communauté de communes

Note : le taux de sortie rapporte le nombre de navetteurs sortants aux actifs occupés résidant dans la zone, alors que le taux d'entrée rapporte le nombre de navetteurs entrants au nombre d'emplois de la zone.

Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2016

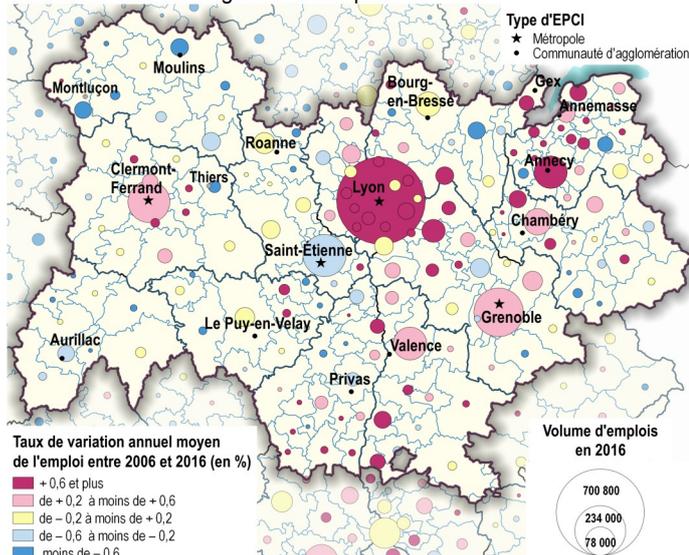
L'emploi augmente plus rapidement dans les métropoles, à un rythme près de deux fois plus élevé que celui de la population active occupée. C'est l'inverse dans les CC, où le taux de couverture de l'emploi diminue, car la croissance de l'emploi est inférieure à celle, très vive, de la population active occupée. Au final, 98 EPCI sur les 164 de la région ont une évolution de l'emploi positive sur la décennie.

Les EPCI les plus dynamiques pour l'emploi sont localisés autour des métropoles de Lyon et Clermont-Ferrand, dans la vallée du Rhône et sur une diagonale est/ouest entre Annemasse et Valence (*figure 2*).

Les EPCI dont le nombre d'emplois baisse se situent notamment dans la partie nord-ouest de la région entre Roanne et Montluçon, dans le Cantal et dans d'anciens fiefs industriels comme la vallée de l'Arve ou le bassin de Thiers, ainsi que dans la métropole stéphanoise.

## 2 Une croissance de l'emploi dynamique dans la métropole lyonnaise, la vallée du Rhône et le sillon alpin

Évolution de l'emploi entre 2006 et 2016 et volume d'emplois en 2016 dans les EPCI d'Auvergne-Rhône-Alpes



Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2016

### Plus d'un million d'actifs de la région quittent leur EPCI pour aller travailler

En Auvergne-Rhône-Alpes, 1 150 000 habitants quittent leur EPCI de résidence pour aller travailler au sein de la région ou en dehors. Cela représente un taux de sortie moyen (*définitions*) de 35 %, assez proche de la moyenne nationale (33 %). Le taux de sortie est logiquement plus faible dans les métropoles (13 % en moyenne), qui concentrent les emplois. Il atteint 34 % dans les CA et 53 % dans les CC. Il augmente davantage dans les CA et CC (+ 5 points en dix ans) que dans les métropoles (+ 1 point).

En 2016, 48 EPCI présentent un taux de sortie inférieur à la moyenne régionale. Ce sont principalement les métropoles et les EPCI des communes importantes de la région (Le Puy-en-Velay, Valence, Roanne, Annecy, Chambéry...), qui accueillent un nombre élevé d'emplois (*figure 3*). À l'opposé, dans 24 EPCI, plus de 7 actifs occupés sur 10 sortent de leur EPCI de résidence pour travailler, notamment dans la zone frontalière de la Suisse ou en couronne des métropoles.

Par sa situation géographique, Auvergne-Rhône-Alpes représente 29 % des résidents français qui travaillent à l'étranger. Dans 21 EPCI, les taux de sortie vers l'étranger sont supérieurs à la moyenne régionale (10 %). Il s'agit surtout des intercommunalités proches de la Suisse, comme la CC du Genevois et la CA du Pays de Gex, pour laquelle

64 % des actifs occupés sortent de l'EPCI pour aller travailler (et 60 % travaillent à l'étranger). Ceux-ci représentent ainsi 27 000 individus de la CA parmi les 118 000 concernés en région.

Le nombre de sortants vers l'étranger augmente de 59 % entre 2006 et 2016, contre + 20 % pour l'ensemble des sortants.

### Près d'un tiers des emplois sont occupés par des navetteurs

Par ailleurs, 1 030 000 individus travaillent dans un EPCI de la région autre que celui de leur lieu de résidence, situé dans la région ou à l'étranger. En 2016, 32 % des emplois de la région sont occupés par des navetteurs (*définitions*), ce qui est proche de la moyenne nationale.

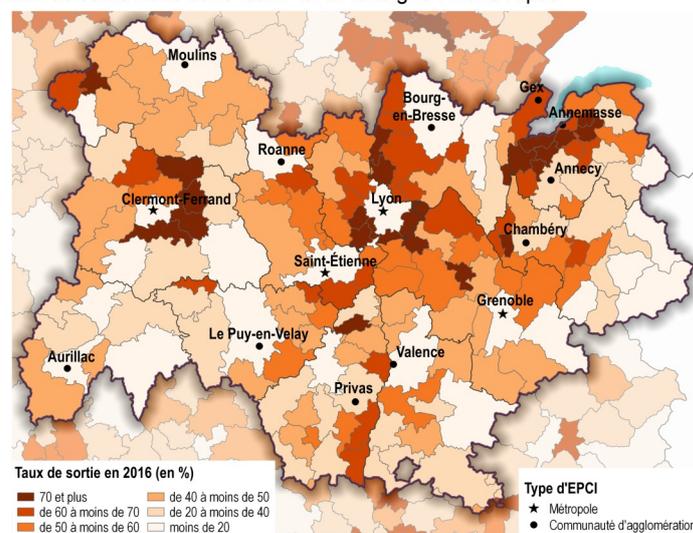
Certains EPCI voisins de la métropole lyonnaise affichent des taux d'entrée (*définitions*) particulièrement élevés, comme les CC de l'Est Lyonnais ou de la Vallée du Garon, où il dépasse 70 %. Ces zones présentent des taux importants en entrée comme en sortie et ont donc un système de navettes intenses au regard de leur population.

Au contraire, parmi les EPCI aux taux d'entrée les plus bas (inférieurs à 20 %), la moitié ont également un taux de sortie faible. Les autres ont un taux de sortie élevé, car ils sont tournés vers l'étranger (Pays de Gex par exemple) ou une métropole (CC du Pays de Lamastre tournée vers Valence ou Tournon-sur-Rhône, CC du Trièves, de la Matheysine et du Massif du Vercors vers Grenoble).

Comme le taux de sortie, le taux d'entrée progresse sur la décennie 2006-2016, en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 3 points) comme au niveau national. ■

### 3 Plus de navetteurs autour des métropoles et dans le bassin genevois

Taux de sortie 2016 dans les EPCI d'Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Insee, Recensement de la population 2016

## Définitions

Les **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** à fiscalité propre, au nombre de 164 pour la région, se répartissent en 132 communautés de communes, 28 communautés d'agglomération et 4 métropoles. En revanche, Auvergne-Rhône-Alpes ne compte aucune communauté urbaine.

Les **actifs occupés**, c'est-à-dire ayant un emploi (en France ou à l'étranger), sont comptabilisés au lieu de résidence.

Les emplois occupés par des personnes résidant en France sont comptabilisés au lieu de travail.

Les **navetteurs** sont les personnes qui se déplacent entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail. Sont ici considérées comme navetteurs, les personnes dont l'EPCI de résidence est différent de leur EPCI de travail.

Le **taux de couverture de l'emploi** rapporte le nombre d'emplois (au lieu de travail) au nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence). S'il est supérieur à 100 %, le territoire est un pôle d'activité.

Le **taux de sortie** rapporte le nombre de navetteurs sortants au nombre d'actifs occupés.

Le **taux d'entrée** rapporte le nombre de navetteurs entrants au nombre d'emplois.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes  
 165 rue Garibaldi - BP 3184  
 69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :  
 Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :  
 Aude Lécroart  
 Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2019

## Pour en savoir plus

- « Les emplois se concentrent très progressivement sur le territoire, les déplacements domicile-travail augmentent », *Insee Première* n° 1771, septembre 2019
- « Les mobilités au cœur de l'équilibre des marchés locaux du travail », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 70, novembre 2018

